

AFFAIRE N° 13

CESSION DE TERRAIN A MONSIEUR ANDY EUGENE POUR L'INSTALLATION
D'UNE STATION-SERVICE A SAINTE-CLOTILDE

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur ANDY Eugène envisage d'installer une station-service à proximité du carrefour de la Route du Bois-de-Nèfles et de la Route des Cafés-de-Chine, à Sainte-Clotilde.

Ayant obtenu les autorisations nécessaires, et sollicité le permis de construire, Monsieur ANDY relance la demande qu'il avait faite à la Municipalité de lui céder l'emprise (400 m² environ) d'un ancien chemin désaffecté qui coupe actuellement sa propriété en deux, ce qui, évidemment, contrarie son projet.

La valeur vénale du terrain communal considéré a été fixée à 160 F par mètre carré par le Service des Domaines.

Je vous demande votre avis sur cette affaire et, en cas d'accord, de bien vouloir m'autoriser à signer l'acte de vente.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions ECONOMIE et FINANCES émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*